

Thèmes actuels de la révision bancaire et des maisons de titres

16 novembre 2022 (Genève, journée entière)

Public visé

- Auditeurs externes et internes de banques et de négociants en valeurs mobilières
- Cadres dirigeants de banques et d'entreprises d'investissement

Contenu

Le contenu sera établi au printemps lors de la séance de la Commission bancaire

Conditions-cadres

Manifestation récurrente constamment actualisée. Explications sur les normes et développements technologiques de la place financière

Vos avantages

Vous connaîtrez:

- les modifications réglementaires concernant le droit de la surveillance pour les banques et les entreprises d'investissement

Vous saurez:

- évaluer les mesures à prendre sur la base des modifications réglementaires relatives aux marchés financier

Responsable du séminaire

Didier Müller, Partner, Financial Services, Ernst & Young SA, Genève

Conférenciers

Jérôme Desponds, Partner, Financial Services, KPMG SA

Emmanuel Genequand, Partner, Financial Services, PricewaterhouseCoopers SA

Nico Hess, Experience Legal and Policy specialist; Fintech-Desk, FINMA

Hortense Huez, Director, Financial services Risk and Regulatory, Deloitte SA

Olivier Maes, Director, Audit & Assurance, Deloitte SA

Adrian Nydegger, Senior manager, Financial services, Ernst & Young SA

Franco A. Straub, Président de la Direction, SWA Swiss Auditors AG

David Violi, Director, Audit & Assurance, Deloitte SA

Jeyamathy Wickramasingam, Sous-Directrice, Financial Services, Regulatory & Compliance, BDO SA

Date
16.11.2022 journée entière
Lieu
Fairmont Grand Hotel Geneva Quai du Mont-Blanc 19 1201 Genève www.fairmont.com/geneva
Prix du séminaire
CHF 780.– non-membre CHF 680.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse
Sont compris
<ul style="list-style-type: none"> ▪ toute la documentation (version papier et numérique) ▪ café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café ▪ TVA 7,7%
Directives concernant la formation continue
La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse. Pour la formation continue, l'ordonnance sur la surveillance de la révision (OSRev) prévoit la comptabilisation suivante: 6 heures Domaine de surveillance Banque, resp. 5 h 15 Domaine de surveillance Banque et 45 minutes Domaine de surveillance Fintech

Programme

	Thème	Conférenciers
08.50–09.00	Connexion en salle d'attente Zoom	
09.00–09.05	Introduction	Didier Müller
09.05–10.05	Vue d'ensemble des développements et des risques prudentiels	Emmanuel Genequand
10.05–10.30	Pause	
10.30–11.30	Implémentation finale en Suisse des réformes de Bâle III	Adrian Nydegger
11.30–12.00	Finance durable – Bien plus que le changement climatique	Jeyamathy Wickramasingam
12.00–13.15	Repas de midi	
13.15–14.00	Développements actuels dans le domaine des Cryptoactifs	Nico Hess (FINMA)
14.00–15.00	Nouvelles prescriptions dans les domaines du risque opérationnel et de la résilience	Jérôme Desponds
15.00–15.30	Pause	
15.30–16.00	Finance durable – Aspects réglementaires dans le domaine ESG	Hortense Huez
16.00–16.30	Finance durable – Status quo – Aperçu de rapports sur le développement durable d'instituts financiers suisses	Franco Straub
16.30–17.15	Développements actuels dans les domaines de la lutte contre le blanchiment d'argent et l'implémentation de sanctions	David Violi Olivier Maes
17.15–17.20	Conclusion	Didier Müller

Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera

considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'annulation: sans frais

Annulation après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.–

Annulation à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.